

Communiqué



Montreuil, le 01 octobre 2025

L'ANAH en crise : la CGT alerte sur les conséquences du sous-investissement pour le service public et les agents

La Fédération Nationale de l'Équipement et de l'Environnement (FNEE) CGT dénonce l'état de dégradation alarmant du service public de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et les conditions de travail insoutenables de ses agents et de ceux des DDT(M), illustrés de manière éclatante par l'incident survenu ce mardi.

La plateforme MaPrimeRénov' craque sous la charge : un symptôme du manque de moyens.

Comme l'atteste le communiqué de l'Anah elle-même, la réouverture de la plateforme #MaPrimeRénov' ce mardi à 13 h a immédiatement provoqué un « très fort pic de fréquentation », avec près de 150 000 visites en quelques heures, menant au dépôt des premiers dossiers. Face à cet afflux massif, la plateforme a dû être placée en maintenance technique.

Cette panne n'est pas un accident isolé : elle est la conséquence directe et prévisible du manque chronique d'investissements dans les outils informatiques et des moyens humains insuffisants pour gérer la massification des dispositifs d'aides. Comment s'étonner de la saturation quand des millions de citoyens dépendent de ces aides pour la rénovation énergétique de leur logement, la lutte contre l'habitat indigne ou l'adaptation à la perte d'autonomie ?

Des conditions de travail dégradées pour les agents

Derrière les "bugs" et les messages d'excuses, il y a des agents de l'Anah et de ses délégations locales dans les services déconcentrés qui subissent une charge de travail explosive, une pression constante pour traiter les dossiers et un stress permanent lié à l'inadéquation des moyens mis à leur disposition.

Les personnels sont à bout, confrontés à :

- des objectifs chiffrés toujours plus ambitieux sans augmentation correspondante des effectifs à l'Anah et encore plus en DDT(M),
- des variations politiques permanentes les conduisant à apprendre les changements concernant leurs métiers par voie de presse,
- des outils informatiques défaillants qui ralentissent et complexifient leur travail,
- le mécontentement légitime des usagers, dont la colère se répercute souvent sur les agents de première ligne.

La CGT exige l'embauche immédiate de personnel pérenne, la reconnaissance de la pénibilité de ces métiers et l'amélioration des conditions de travail.

L'importance vitale des missions de l'Anah

Les politiques publiques assurées par l'Anah, notamment MaPrimeRénov', sont essentielles pour les citoyens. Elles sont au cœur de :

- la lutte contre la précarité énergétique et l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages,
- l'atteinte des objectifs climatiques de la France en réduisant les émissions des bâtiments,
- l'éradication de l'habitat indigne et la garantie d'un logement décent pour tous,
- l'adaptation du parc de logement à la transition démographique pour assurer un habitat adapté à chacun.

Le service public de l'Anah est un pilier de la solidarité territoriale et de la transition écologique. Son bon fonctionnement est un impératif social et environnemental.

Le Sénat et la remise en cause des Agences : une menace inacceptable

Dans ce contexte de tension maximale, la FNEE CGT rappelle et dénonce les conclusions du rapport de la commission d'enquête du Sénat de juillet dernier sur l'organisation des agences de l'État. Ce rapport propose des scénarios qui reviennent à démanteler l'Anah, à transférer ses missions et de menacer ses agents, réduisant l'Agence à un simple maillon administratif.

Ce projet de réorganisation, loin d'être une modernisation, est un véritable danger qui conduirait à une perte d'expertise de proximité, à la dégradation du service aux usagers et à la remise en cause de l'ambition sociale et environnementale de ses politiques.

La FNEE CGT revendique :

- un plan d'urgence d'investissement massif dans l'Anah pour garantir des outils informatiques fiables et un traitement rapide des dossiers,
- Un renforcement immédiat et durable des effectifs pour mettre fin aux conditions de travail dégradées
- le maintien et le développement de l'Anah en tant qu'opérateur public national et territorialisé, garant de l'expertise logement et d'une politique sociale de l'habitat,
- le retrait de toute proposition de démantèlement issue du rapport sénatorial qui met en péril l'avenir de l'Agence et de ses missions.

Pour la FNEE CGT, l'amélioration du logement et la transition écologique ne se feront pas au prix de la souffrance de ses agents !